



Rapport de présentation BUDGET PRIMITIF 2020

Conseil Municipal
Séance du 22 juillet 2020

Sommaire

Introduction	p.3
Résultats 2019	p.4
I – Présentation du budget primitif 2020 – Vue globale	p.5
I-1) La section de Fonctionnement	p.6
A) Dépenses	p.7 à 11
B) Recettes	p.12 à 16
I-2) La section d'Investissement	p.17
A) Dépenses	p.18 à 21
B) Recettes	p.22 à 25

Introduction

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Le Budget Primitif (BP) fait suite au Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) et acte les orientations et priorités budgétaires qui ont été définies. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager des dépenses pendant la durée de l'exercice et détermine également les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

Il respecte les principes budgétaires suivants : **SINCERITE, ANNUALITE, EQUILIBRE, UNICITE et SPECIALITE.**

Etant un acte prévisionnel, le budget primitif peut être modifié ou complété par décision modificative (DM) en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

Mise à jour suite à la crise sanitaire

Pour faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID 19, des mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale ont été mises en place par ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 afin de permettre aux collectivités d'assurer les flux financiers essentiels à la gestion de la crise sanitaire, au maintien des services publics et à la rémunération des agents à leur charge.

Ainsi, la date limite d'adoption du budget primitif 2020 a été reportée au 31 juillet 2020. En conséquence, exceptionnellement en 2020, le Débat d'Orientations Budgétaires a eu lieu lors de la séance d'adoption du budget primitif.

Ce Débat d'Orientation Budgétaire a permis de cadrer les évolutions prévisionnelles des grandes masses du budget primitif 2020 à savoir :

- Dépenses spécifiques dans le cadre de la pandémie et baisse des recettes (loyers, redevances...).
- Baisse des taxes foncières
- Paiement de la dette d'électricité de la Régie Municipale d'Exploitation de la Piste de Ski
- Baisse de la DGF
- Inscription de dépenses d'investissement en fonction des disponibilités de trésorerie.

A la clôture, l'exercice 2019 présente un excédent de fonctionnement de 3 424 171,05 € dont une partie couvrira le besoin de financement de 2 231 562,02 € de la section d'investissement.

Le solde du résultat de fonctionnement de 1 192 609,03 € est reporté en recettes de fonctionnement au chapitre 002.

Résultats 2019

BUDGET GENERAL 2019		SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Résultats de l'exercice	Recettes	3 164 502.66	29 771 617.71	32 936 120.37
	Dépenses	5 271 468.35	23 781 043.85	29 052 512.20
	Solde	-2 106 965.69	5 990 573.86	3 883 608.17

Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)	Reports 2018	-821 238.33	-2 566 402.81	-3 387 641.14
---	---------------------	-------------	---------------	---------------

Restes à réaliser au 31/12/2018	Recettes	3 544 922.00		3 544 922.00
	Dépenses	2 848 280.00		2 848 280.00
	Solde	696 642.00		696 642.00

Resultats cumulés 2019 avec RAR	-2 231 562.02	3 424 171.05	1 192 609.03
--	----------------------	---------------------	---------------------

Résultat global de la section de fonctionnement	3 424 171.05
Solde d'exécution de la section d'investissement - D001	-2 928 204.02
Solde des restes à réaliser en section d'investissement	696 642.00
Besoin de financement de la section d'investissement	-2 231 562.02
Couverture du besoin de financement 2018 (compte 1068)	2 231 562.02
Solde du résultat de fonctionnement - R002	1 192 609.03

RAPPEL :

Au 31 décembre 2018, les résultats de la commune laissent apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 5 364 676,45 €
- un déficit d'investissement de 3 704 718,52 €

A ceux-ci ont été intégrés les résultats de la Piste de Ski au 31 octobre 2018 :

- un déficit de fonctionnement de 7 931 079,26 €
- un excédent d'investissement de 198 027,19 €

Après intégration, les résultats 2018 de la commune laissent alors apparaître :

- un déficit de fonctionnement de 2 566 402,81 €
- un déficit d'investissement de 821 238,33 €

I – Présentation du budget primitif 2020 – vue globale

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	Dépenses générales 10 M€	Recettes de fonctionnement 23,4 M€
	Dépenses de personnel 11,4 M€	
	Frais financier 0,5 M€	
	Provisions + dépenses imprévues 2 M€	
	Epargne brute 0,6 M€	Excédent de fonctionnement 1,1 M€
	TOTAL 24,5 M€	TOTAL 24,5 M€

La section de fonctionnement est excédentaire de 3 424 171,05 €.
La section d'investissement est déficitaire de 2 231 562,02 €.

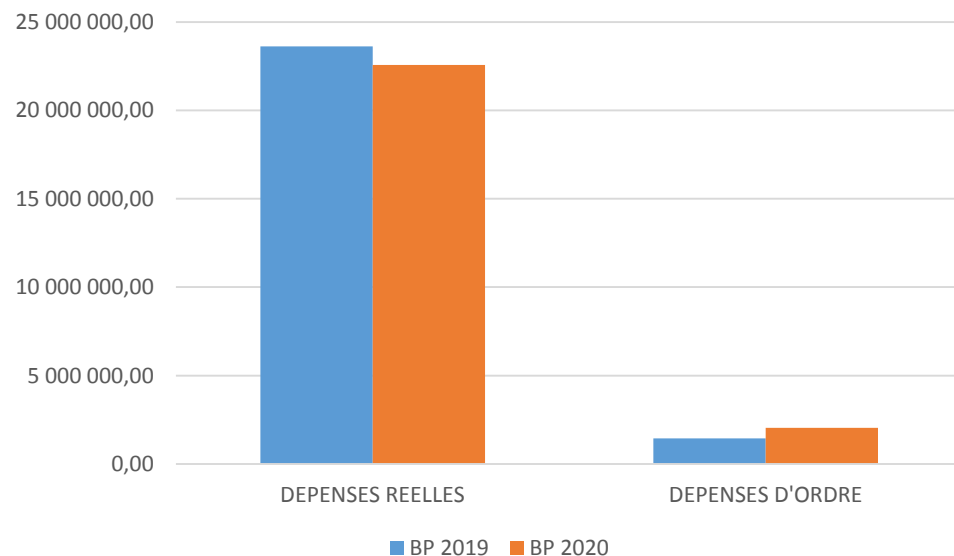
L'excédent de fonctionnement doit en priorité couvrir ce déficit d'investissement via le compte 1068, seul le solde restant, à savoir 1 192 609,03 € est repris en excédent de fonctionnement.

INVESTISSEMENT	Remboursement de la Dette 2,2 M€	Epargne brute 0,6 M€
	Dépenses d'équipement dont RAR 6,6 M€	Couverture du besoin de financement 2,2 M€
	Besoin de financement 2,2 M€	Ressources propres dont RAR 8,2 M€
	TOTAL 11 M€	TOTAL 11 M€

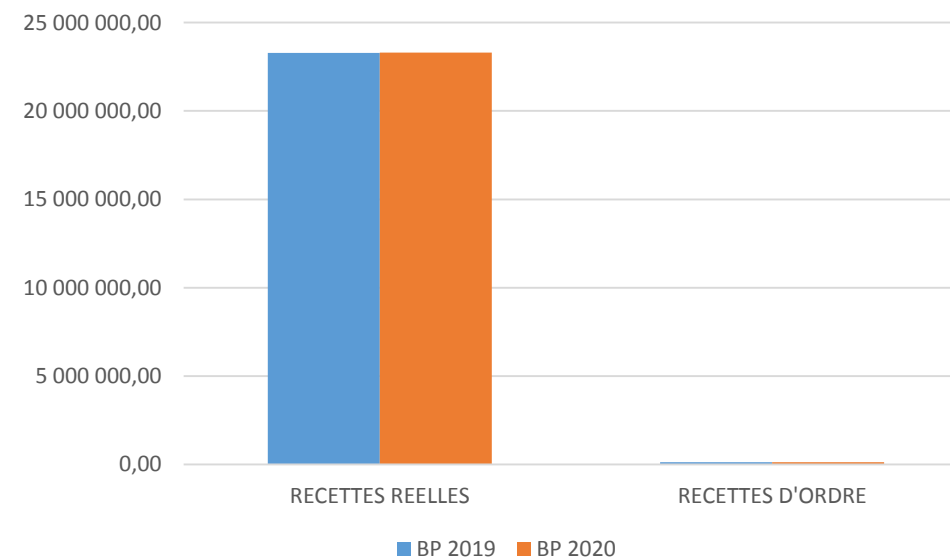
I – Présentation du budget primitif 2020

I-1) La section de Fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2019	BP 2020	Ecart 2019/2018
DEPENSES REELLES	23 633 000.00	22 579 252.00	-4.46%
DEPENSES D'ORDRE	1 451 000.00	2 040 285.00	40.61%
RESULTAT REPORTE	0.00		0.00%
TOTAL	25 084 000.00	24 619 537.00	-1.85%



FONCTIONNEMENT	BP 2019	BP 2020	Ecart 2019/2018
RECETTES REELLES	23 293 758.07	23 296 642.97	0.01%
RECETTES D'ORDRE	130 284.00	130 285.00	0.00%
RESULTAT REPORTE	1 659 957.93	1 192 609.03	-28.15%
TOTAL	25 084 000.00	24 619 537.00	-1.85%



I – Présentation du budget primitif 2020

I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

La section de fonctionnement correspond à l'ensemble des opérations nécessaires au fonctionnement des services : activité des services, opérations financières et opérations exceptionnelles.

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 24 619 537,00 €.

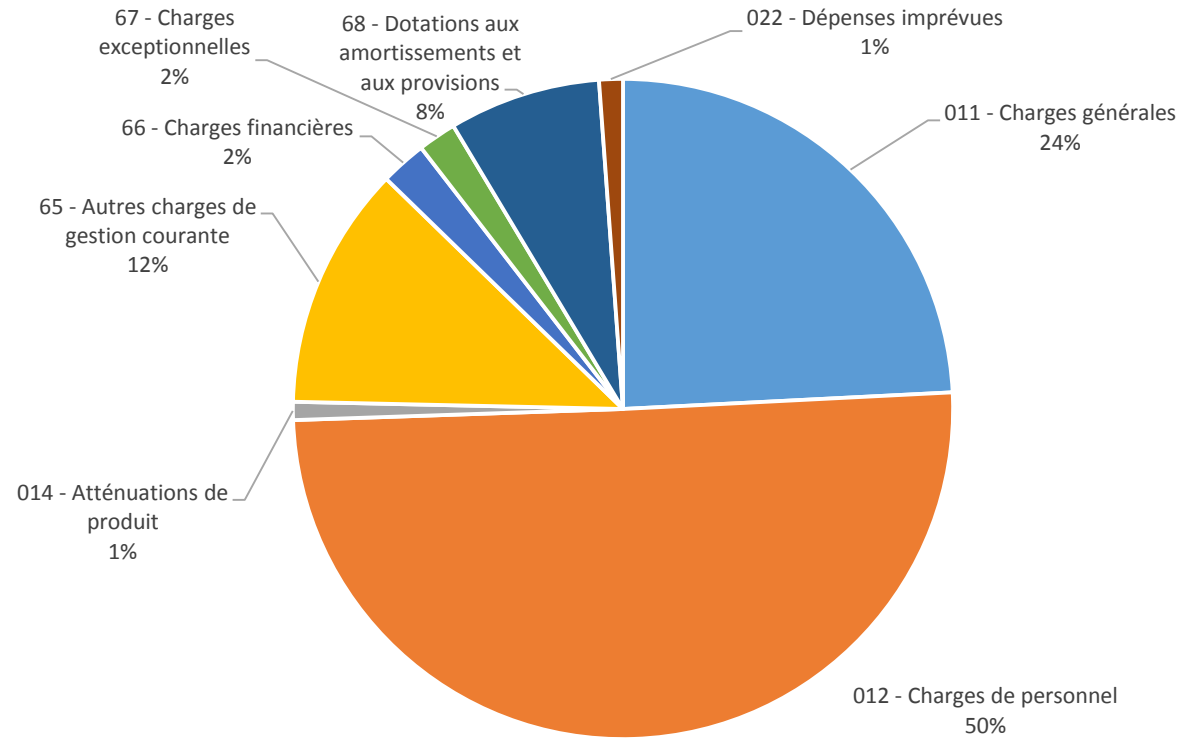
A-1) Les dépenses réelles de fonctionnement

Chapitres	BP 2019	CA 2019 (réalisé)	BP 2020	Evolution BP 2020 / BP 2019
011 - Charges générales	5 329 580.74	4 970 645.80	5 463 400.00	2.45%
012 - Charges de personnel	11 350 000.00	11 201 364.40	11 350 000.00	0.00%
014 - Atténuations de produit	200 000.00	115 979.00	200 000.00	0.00%
65 - Autres charges de gestion courante	2 985 000.00	2 976 041.02	2 692 500.00	-10.86%
66 - Charges financières	591 000.00	586 915.19	509 100.00	-16.09%
67 - Charges exceptionnelles	142 000.00	131 073.38	424 000.00	66.51%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	2 068 100.00	2 074 100.00	1 678 000.00	-23.25%
022 - Dépenses imprévues	967 319.26	0.00	262 252.00	-268.85%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	23 633 000.00	22 056 118.79	22 579 252.00	-4.67%

Le comparatif est fait de BP à BP, hors DM

I – Présentation du budget primitif 2020

I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses



I – Présentation du budget primitif 2020

I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

- **Chapitre 011 « charges à caractère général » : 5 463 400,00 €**

Ce chapitre est passé de 5 329 580,74€ au BP 2019 à 5 463 400,00 € au BP 2020.

La pandémie de COVID 19 et les dépenses qui en découlent expliquent en partie cette augmentation : achat de fournitures, masques, solutions, produits spécifiques, divers...

Les autres dépenses inscrites au chapitre 011 sont stables depuis plusieurs années et peuvent difficilement être compressées davantage.

Néanmoins, quelques articles nécessitent une explication :

- Article 60613 – chauffage urbain : cet article est réajusté en fonction des réalisations 2019.
- Article 6232 – fêtes et cérémonies : article en augmentation, la commune prenant en charge directement les dépenses liées aux festivités.
- Article 63512 – taxes foncières : un audit réalisé en 2019 a permis d'exonérer totalement le complexe piscine patinoire et certains terrains non bâtis à partir de 2020.

- **Chapitre 012 « charges de personnel » : 11 350 000,00 €**

La prévision reste identique à 2019.

- **Chapitre 014 « atténuations de produits » : 200 000,00 €**

Ce chapitre comprend le prélèvement du FPIC dont la notification arrive en cours d'année et le remboursement du crédit d'impôt pour manifestations artistiques du Casino auparavant imputé au chapitre 67.

I – Présentation du budget primitif 2020

I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

- **Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » : 2 692 500,00 €**

L'enveloppe destinée aux subventions versées aux associations est minorée de 300 000,00 €, une réflexion sera initiée rapidement afin de déterminer des critères d'attribution.

- **Chapitre 66 « charges financières » : 509 100,00 €**

Aucun emprunt n'ayant été contracté, les crédits inscrits diminuent de fait.

- **Chapitre 67 « charges exceptionnelles » : 424 000,00 €**

Suite à la clôture de la Régie Municipale d'Exploitation de la Piste de ski, la dette d'électricité due à la régie d'électricité et les derniers reliquats de factures ont été payés par la commune impactant particulièrement l'article 678.

- **Chapitre 68 « dotations aux amortissements et aux provisions » : 1 678 000,00 €**

Le risque financier à inscrire au BP 2020 se décline comme suit :

- Association du Pôle Thermal : 1 584 000,00 € correspondant aux loyers dus 2019 et 2020 (jusqu'au 15 mars 2020).
- Association du Centre de Loisirs : 94 000,00 € correspondant aux loyers impayés 2019

- **Chapitre 022 « dépenses imprévues » : 262 252,00€**

Conformément aux dispositions de l'article L.2322-1 du CGCT, l'assemblée délibérante peut porter au budget, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, un crédit pour dépenses imprévues.

I – Présentation du budget primitif 2020

I-1) La section de Fonctionnement – Dépenses

A-2) Les dépenses d'ordre de fonctionnement

Chapitres	BP 2019	CA 2019 (réalisé)	BP 2020	Evolution BP 2020 / BP 2019
023 - Virement à la section d'investissement	0.00		544 085.00	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 451 000.00	1 724 925.07	1 496 200.00	3.02%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 451 000.00	1 724 925.07	2 040 285.00	28.88%

- **Chapitre 023 « virement à la section d'investissement » : 544 085,00 €**

L'inscription de cette somme est indispensable pour équilibrer la section d'investissement.

- **Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transferts entre sections » : 1 496 200,00 €**

Ce chapitre retrace les amortissements des immobilisations et des charges financières. Il s'équilibre avec le chapitre 040 en recettes d'investissement.

I – Présentation du budget primitif 2020

I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

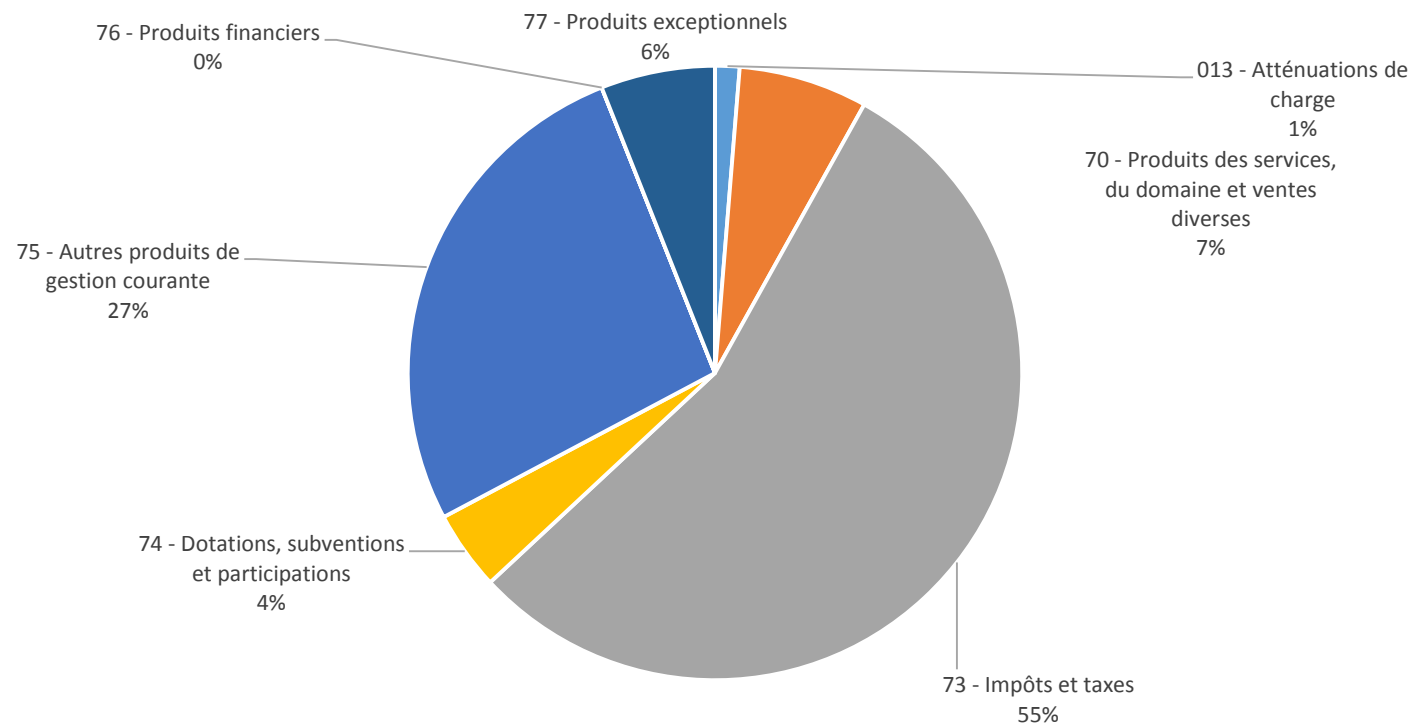
B-1) Les recettes réelles de fonctionnement

Chapitres	BP 2019	CA 2019 (réalisé)	BP 2020	Evolution BP 2020 / BP 2019
013 - Atténuations de charge	300 508.07	154 945.31	300 000.97	-0.17%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 909 250.00	2 177 188.97	1 581 800.00	-20.70%
73 - Impôts et taxes	14 279 300.00	14 602 473.75	12 810 450.00	-11.47%
74 - Dotations, subventions et participations	1 025 700.00	1 046 745.51	970 500.00	-5.69%
75 - Autres produits de gestion courante	3 560 000.00	3 642 915.34	6 232 742.00	42.88%
76 - Produits financiers	858 000.00	857 346.23	150.00	
77 - Produits exceptionnels	1 361 000.00	2 455 029.93	1 401 000.00	2.86%
78 - Reprises sur provisions et amortissements	0.00	4 691 999.52	0.00	0.00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	23 293 758.07	29 628 644.56	23 296 642.97	0.01%

Le comparatif est fait de BP à BP, hors DM

I – Présentation du budget primitif 2020

I-1) La section de Fonctionnement – Recettes



I – Présentation du budget primitif 2020

I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

- **Chapitre 013 « atténuation de charges » : 300 000,97 €**

Ce chapitre enregistre principalement les versements de l'assurance de la commune suite aux arrêts maladie des agents.

- **Chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses » : 1 581 800,00 €**

Suite à la pandémie de COVID 19, l'article 70323 – redevance d'occupation du domaine public communal, les entrées et les abonnements au complexe piscine patinoire (450 000,00 € au lieu de 800 000,00 €) – médiathèque et conservatoire (60 000,00 € au lieu de 80 000,00 €)... ont été évaluées à la baisse suite à la fermeture des sites pendant la période de confinement.

- **Chapitre 73 « impôts et taxes » : 12 810 450,00 €**

L'attribution de compensation versée par la CCPOM a diminué de 245 000,00 € par rapport à 2019.

Le droit de place (article 7336), la taxe de séjour (article 7362) estimée à 100 000,00 € contre 200 000,00 € en 2019 et surtout le prélèvement sur le produit des jeux (article 7364) estimé 4 571 000,00 € contre 5 600 000,00 € en 2019 seront en nette diminution en 2020, conséquence de la crise sanitaire.

- **Chapitre 74 « dotations, subventions et participations » : 970 500,00€**

La DGF 2020, estimée à 229 500,00 €, est en baisse de 70 000,00 € par rapport à 2019.

La commune n'ayant plus de contrat unique d'insertion et par conséquent plus de participation de l'Etat pour ces contrats, l'article 74718 – autres - est revu à la baisse.

- **Chapitre 75 « autres produits de gestion courante » : 6 232 742,00 €**

La hausse de ce chapitre, notamment à l'article 7562 est due au versement de l'excédent de la régie municipale d'électricité constaté en 2019, la commune ayant réglé la totalité de la dette d'électricité de la régie d'exploitation de la Piste de ski, opération qui n'apportera aucune liquidité de trésorerie.

Par contre l'article 752 – produit des immeubles diminue de 738 000 €. Afin de soutenir l'économie locale, il sera proposé au conseil municipal de réduire de 3 mois les loyers 2020 des locataires économiques de la commune.

I – Présentation du budget primitif 2020

I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

- **Chapitre 76 « produits financiers » : 150,00 €**

La baisse importante de ce chapitre est due à l'inscription, en 2019, des intérêts de l'emprunt souscrit par la commune pour des travaux réalisés à l'Atomic Bowl.

- **Chapitre 77 « produits exceptionnels » : 1 401 000,00 €**

Ce chapitre enregistre principalement le versement du droit d'entrée du Casino qui est identique chaque année, conformément au contrat de délégation de service public ainsi que les remboursements des sinistres par les assurances.

- **Chapitre 78 « reprises sur amortissements et provisions » : 0,00 €**

Ce chapitre correspond aux provisions recouvrées ou en cours de recouvrement. Le Conseil Municipal délibérera sur la reprise des provisions lors d'une prochaine séance.

I – Présentation du budget primitif 2020

I-1) La section de Fonctionnement – Recettes

B-2) Les recettes d'ordre de fonctionnement

Chapitres	BP 2019	CA 2019 (réalisé)	BP 2020	Evolution BP 2020 / BP 2019
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 284.00	142 973.15	130 285.00	0.00%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	130 284.00	142 973.15	130 285.00	0.00%

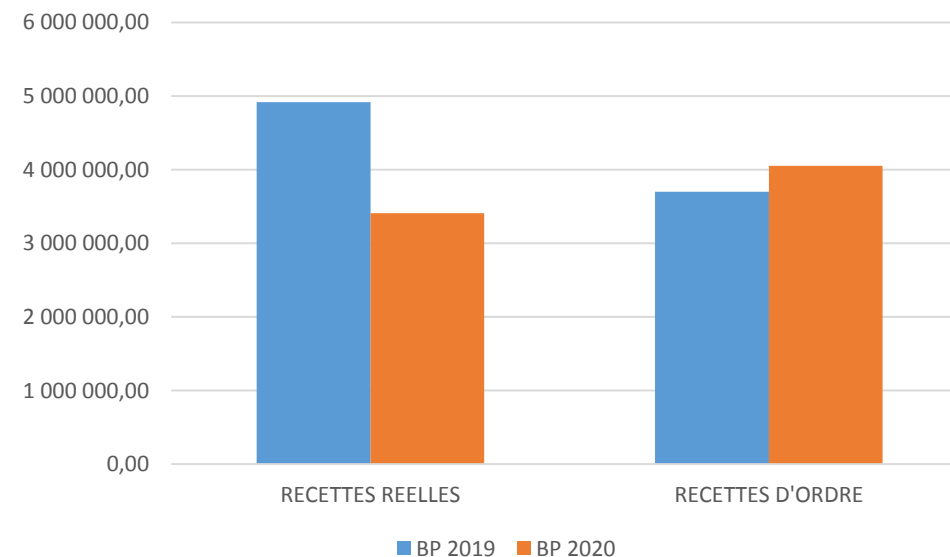
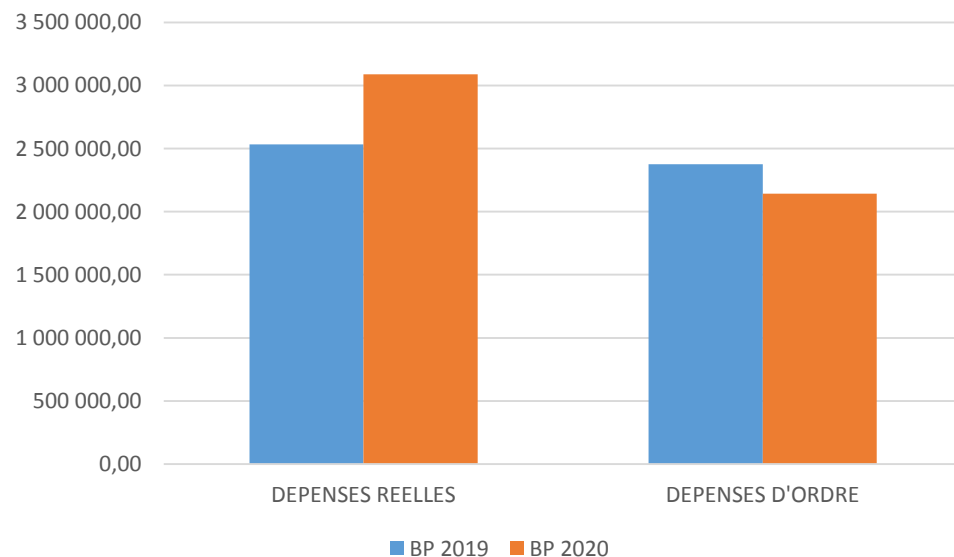
Ce chapitre retrace l'amortissement des subventions d'équipement reçues (construction du Snowhall) pour 115 284,00 € ainsi que les travaux en régie pour un montant prévisionnel de 15 000,00 €.

I – Présentation du budget primitif 2020

I-2) La section d'Investissement

INVESTISSEMENT	BP 2019	BP 2020	Ecart 2019/2018
DEPENSES REELLES	2 533 307.48	3 087 000.00	21.86%
DEPENSES D'ORDRE	2 376 884.00	2 143 035.00	-9.84%
RAR	5 101 543.00	2 848 280.00	-44.17%
RESULTAT REPORTE	1 019 265.52	2 928 204.02	187.29%
TOTAL	11 031 000.00	11 006 519.02	-0.22%

INVESTISSEMENT	BP 2019	BP 2020	Ecart 2019/2018
RECETTES REELLES	4 917 310.00	3 408 562.02	-30.68%
RECETTES D'ORDRE	3 697 600.00	4 053 035.00	9.61%
RAR	2 416 090.00	3 544 922.00	46.72%
RESULTAT REPORTE			
TOTAL	11 031 000.00	11 006 519.02	-0.22%



I – Présentation du budget primitif 2020

I-2) La section d'Investissement - Dépenses

A-1) Les dépenses réelles d'investissement

Chapitres	BP 2019	CA 2019 (réalisé)	BP 2020	Evolution BP 2020 / BP 2019
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 000.00	39 480.94	0.00	0.00%
13 - Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 190 000.00	2 183 340.30	2 246 500.00	2.52%
20 - Immobilisations incorporelles	93 350.00	45 279.11	140 500.00	33.56%
204 - Subventions d'équipement versées	0.00	68 500.00	0.00	0.00%
21 - Immobilisations corporelles	238 451.00	539 602.17	265 000.00	10.02%
23 - Immobilisations en cours *	-343 344.00	1 869 447.16	435 000.00	178.93%
26 - Titres de participation	14 000.00		0.00	0.00%
27 - Autres immobilisations financières	0.00		0.00	0.00%
022 - Dépenses imprévues	338 850.48		0.00	0.00%
Total des dépenses réelles d'investissement	2 533 307.48	4 745 649.68	3 087 000.00	17.94%

Le comparatif est fait de BP à BP, hors DM

Les restes à réaliser 2019 en dépenses s'élèvent à 2 848 280,00 € dont 1 900 303,79 € correspondent aux travaux réalisés au Snowhall par convention de mandat.

* **Rappel** : Par décision modificative n°3 du 13 décembre 2018, les travaux de 2 000 000,00 € de la Piste de Ski prévus dans le cadre du contrat de mandat avec la SPL « Destination Amnéville » avaient été inscrits au chapitre 23.

Ceux-ci avaient fait l'objet d'une double inscription :

2 000 000.00 € au compte 238 afin de pouvoir verser des avances au mandataire.

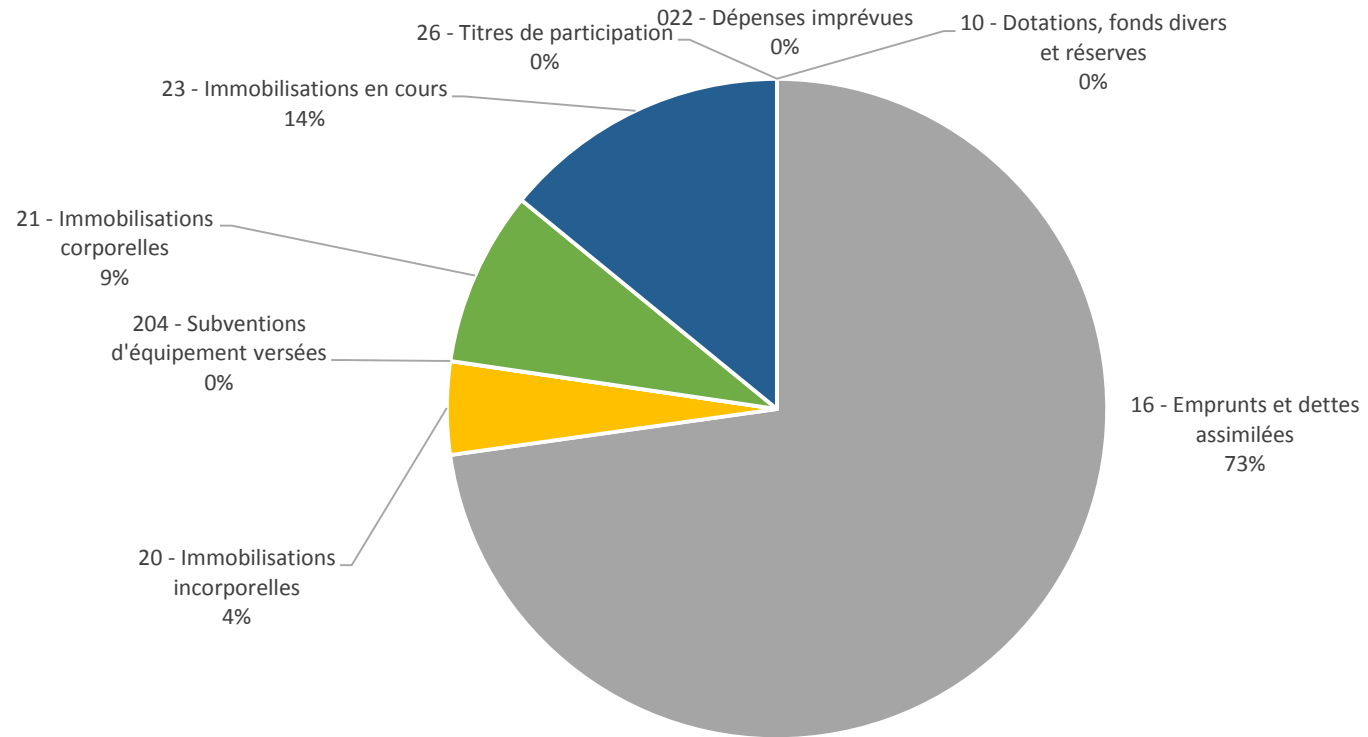
2 000 000.00 € au compte 2313 afin d'intégrer les travaux au fur et à mesure de leur réalisation.

Ces montants ont été repris en restes à réaliser au 31 décembre 2018.

Au BP 2019, le montant de 2 000 000,00 € inscrit préalablement au compte 2313 – chapitre 23 a été transféré vers le compte 2313 – chapitre 041 (opération d'ordre). De ce fait, le chapitre 23 a été réduit d'autant.

I – Présentation du budget primitif 2020

I-2) La section d'Investissement - Dépenses



I – Présentation du budget primitif 2020

I-2) La section d'Investissement - Dépenses

- **Chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » : 2 246 500,00 €**

Ce chapitre est destiné au remboursement du capital des emprunts et des autres dettes telles que les travaux RTE, le paiement échelonné du terrain VAGLIO et des terrains de la fonderie, la participation à la réalisation du rond-point à Malancourt et les travaux de voirie réalisés conjointement avec la régie du réseau de chaleur.

- **Chapitre 20 « immobilisations incorporelles » : 140 500,00 €**

L'article 2051 – concessions et droits similaires concerne l'acquisition de logiciels. Cet article est en hausse de plus de 70 000,00 € par rapport au BP 2019. La situation totalement inédite traversée lors de l'épidémie de COVID et le confinement a mis en évidence le besoin de moderniser les outils de travail et d'uniformiser les différents logiciels : acquisition de packs Office 365 – hébergement des logiciels ressources humaines et finances chez un même prestataire... Ceci permettra également le télétravail et l'organisation de vidéoconférences si besoin.

- **Chapitre 21 « immobilisations corporelles » : 265 000,00 €**

L'acquisition, pour 90 000,00 € de 3 véhicules utilitaires pour le Centre Technique Municipal est indispensable, tout comme l'achat de matériels divers. De même, le matériel informatique obsolète nécessite un renouvellement pour environ 82 000,00 €.

- **Chapitre 23 « immobilisations en cours » : 435 000,00 €**

Deux enveloppes de 135 000,00 € pour les travaux des bâtiments et 300 000,00 € pour les travaux de voirie ont été inscrites. Seuls les travaux obligatoires et indispensables seront réalisés tels que des travaux complémentaires pour la mise en accessibilité des bâtiments, la création de points d'eau dans les salles de classe des écoles...

I – Présentation du budget primitif 2020

I-2) La section d'Investissement - Dépenses

A-2) Les dépenses d'ordre d'investissement

Chapitres	BP 2019	CA 2019 (réalisé)	BP 2020	Evolution BP 2020 / BP 2019
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 284.00	142 973.15 €	130 285.00	0.00%
041 - Opérations patrimoniales	2 246 600.00	382 845.52 €	2 012 750.00	-11.62%
Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 376 884.00	525 818.67	2 143 035.00	-10.91%

Le chapitre 040 s'équilibre avec le chapitre 042 en recettes d'ordre de fonctionnement. Il retrace l'amortissement des subventions d'équipement reçues (construction du Snowhall) pour 115 284,00 € ainsi que les travaux en régie pour un montant prévisionnel de 15 000,00 €.

Au chapitre 041 – opérations patrimoniales sont à nouveau inscrits, comme au BP 2019, 2 000 000,00 € pour les travaux du Snowhall. Cette somme est à nouveau inscrite car les écritures d'ordre ne peuvent pas être reportées comme les dépenses réelles d'investissement.

I – Présentation du budget primitif 2020

I-2) La section d'Investissement - Recettes

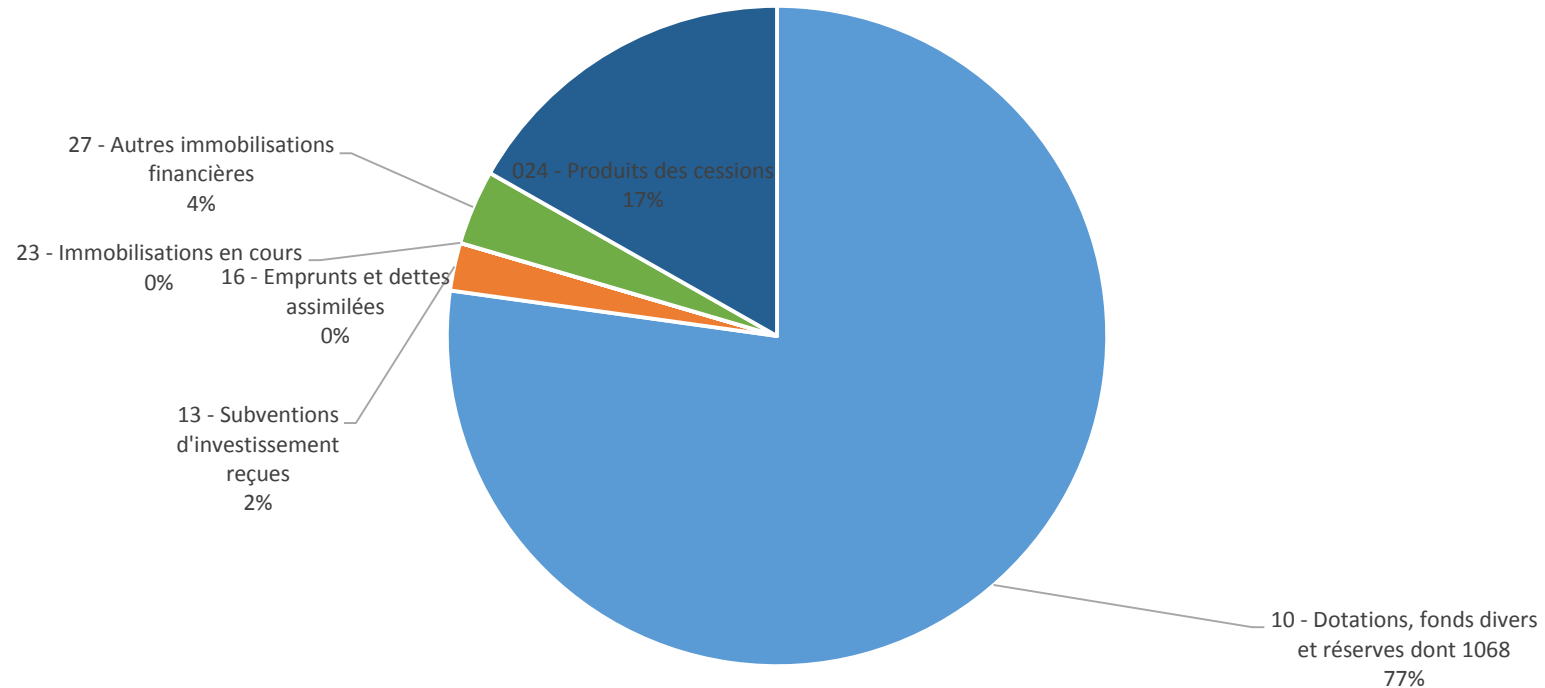
B-1) Les recettes réelles d'investissement

Chapitres	BP 2019	CA 2019 (réalisé)	BP 2020	Evolution BP 2020 / BP 2019
10 - Dotations, fonds divers et réserves dont 1068	4 057 310.00	583 168.37	2 631 562.02	-54.18%
13 - Subventions d'investissement reçues	1 535 000.00	315 923.18	80 000.00	-1818.75%
16 - Emprunts et dettes assimilées	500 000.00	9 500.00	0.00	0.00%
21 - Immobilisations corporelles		18 140.52		0.00%
23 - Immobilisations en cours	-1 300 000.00	5 000.00	0.00	0.00%
27 - Autres immobilisations financières	125 000.00	125 000.00	125 000.00	0.00%
024 - Produits des cessions	0.00	0.00	572 000.00	100.00%
Total des recettes réelles d'investissement	4 917 310.00	1 056 732.07	3 408 562.02	-44.26%

Le comparatif est fait de BP à BP, hors DM

I – Présentation du budget primitif 2020

I-2) La section d'Investissement - Recettes



I – Présentation du budget primitif 2020

I-2) La section d'Investissement - Recettes

- **Chapitre 10 « dotation, fonds divers et réserves » : 2 631 562,02 €**

Ce chapitre intègre le FCTVA, la taxe d'aménagement et l'article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé. Le besoin de financement de la section d'investissement étant moins important qu'en 2019, l'inscription à l'article 1068 est en baisse.

- **Chapitre 13 « subventions d'investissement reçues » : 80 000,00 €**

Les prévisions inscrites à ce chapitre correspondent à une subvention accordée par le Conseil Départemental pour les travaux réalisés aux serres municipales ainsi qu'aux amendes de police.

- **Chapitre 27 « autres immobilisations financières » : 125 000,00 €**

Ce chapitre correspond aux créances sur des particuliers :

- 115 000,00 € : avance remboursable accordée à l'association du centre de loisirs par délibération du 03 octobre 2000.
- 10 000,00 € : paiement échelonné du bâtiment relais. (Prix de cession : 430 000,00 €, 380 000,00 € payés immédiatement par l'acquéreur, 50 000,00 € payés sur 5 ans à hauteur de 10 000,00 € par an)

- **Chapitre 024 « produits des cessions » : 572 000,00 €**

Inscription du terrain Batigère – Lot D3 des Coteaux du Soleil. Cette cession a été inscrite en Décision Modificative n°3 en 2019 et n'a pas été reportée dans les Restes à Réaliser. L'acte de vente ayant été signée début 2020, elle peut être réinscrite au BP 2020 ainsi qu'un terrain à Malancourt.

I – Présentation du budget primitif 2020

I-2) La section d'Investissement - Recettes

B-2) Les recettes d'ordre d'investissement

Chapitres	BP 2019	CA 2019 (réalisé)	BP 2020	Evolution BP 2020 / BP 2019
021 - Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	544 085.00	100.00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 451 000.00	1 724 925.07	1 496 200.00	3.02%
041 - Opérations patrimoniales	2 246 600.00	382 845.52	2 012 750.00	-11.62%
Total des recettes d'ordre d'investissement	3 697 600.00	2 107 770.59	4 053 035.00	8.77%

Le chapitre 021 correspond au transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement.

Le chapitre 040 s'équilibre avec le chapitre 042 en dépenses d'ordre de fonctionnement.

Le chapitre 041 s'équilibre avec le chapitre 041 en dépenses d'ordre d'investissement.